

Bureau de l'ARESMAR
compte rendu de la réunion
du 14 avril 2020

Devant l'impossibilité de se réunir en raison de la période de confinement sanitaire, un échange par mail est organisé autour de plusieurs points.

Ont participé aux échanges par mail ou par téléphone : Franck Brechon, Eric Bouchet, Jocelyne Kastelnik, Jean Sicre, Georges Castellvi, Elodie Capet, Guillaume Martins, Martin Galinier, Oscar Encuentra, Emmanuel Nantet, Séverine Romestant.

I. Points décisionnels :

I.1. Projet de film :

Aurélie Albaret travaille depuis plusieurs mois déjà sur un projet de film sur *Les pionniers de l'archéologie sous-marine en Occitanie, Catalogne et Baléares*, décliné sous une forme internet interactive (web-doc) et sous une forme filmique classique. Le descriptif du projet est joint à ce mail. Il doit maintenant entrer en phase active et il nous paraît logique qu'il soit porté par l'Aresmar.

En termes financiers, cela représente un investissement de l'ordre de 20 000 €. Des contacts ont été pris avec le Parc Marin, le Région Occitanie et l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, qui sont d'accord pour participer au tour de table financier. Les fonds propres hors subventions publiques seraient apportés par Aurélie elle-même. On peut donc considérer que le plan de financement est largement avancé, même s'il n'est pas encore acquis et que le film ne coûterait rien à l'Aresmar.

Concrètement :

- ce projet entre dans nos compétences statutaires (article 2 : [...] la diffusion des résultats de ces recherches par des publications, conférences, expositions et toute manifestation de caractère scientifique ou culturel) ;
- le sujet en lui-même est très intéressant et permettra de porter un regard historiographique sur notre discipline à l'échelle régionale tout en restant ouvert au grand public ;
- ce projet entre dans le dynamisme impulsé par Subcam en matière de film archéologique sous-marin sur la région et contribuera potentiellement à la programmation au travers d'une film régional ;
- il a une dimension transfrontalière qui peut nous permettre d'approfondir nos relations avec la Catalogne (université de Barcelone, CASC à Gérone) ;
- la somme est importante mais le financement est sur de bons rails et le projet ne sera engagé que si les moyens requis sont réunis ;
- l'Aresmar en tant que maître d'ouvrage est co-détentrice des droits avec Aurélie ;

Il ressort de la consultation par mail que la majorité des membres du conseil est favorable à ce que l'Aresmar s'implique dans la réalisation de ce film par Aurélie Albaret et en soit producteur ou co-producteur. Au-delà du principe, le projet devra être retravaillé en fonction des financements possibles et de l'appel de trésorerie nécessaire pour l'adapter aux ressources de l'association et une décision définitive ne pourra être prise qu'à la vue de ces précisions financières.

Une possibilité de co-production avec Marc Azéma/Passé Simple et l'association de vidéo A Cigny semble possible et demande à être affinée.

II. Informations :

II.1- Réserve naturelle :

La réserve de Banyuls-Cerbère restreint la pratique de la plongée à un nombre de plongeur maximum par an. Cela passe par une inscription préalable sur une plateforme informatique. J'ai inscrit l'Aresmar en tant que structure. Si notre demande est acceptée (et rien ne laisse penser qu'elle serait refusée) nous pourrions donc faire des prospections si nécessaire. C'est une demande à titre conservatoire, puisque nous n'y sommes pas allés significativement ces dernières années. Quelques signalements méritent de s'y intéresser quand même.

Dans le mail d'inscription, j'ai évoqué la nécessité de nous rencontrer à l'issue du confinement afin d'envisager une meilleure collaboration. Il me semble important d'étendre nos activités à Banyuls et

Cerbère en lien avec la Réserve, avec qui nous avons d'ailleurs de très bonnes relations. Nous devons donc nous recontacter dès que nous pourrons sortir.

II.2- Mairies de Collioure et Port-Vendres :

Les municipalités de Collioure et de Port-Vendres vont changer suite aux dernières élections, ce qui peut éventuellement modifier nos relations locales, très bonnes avec les équipes sortantes sur les deux communes. Afin de nouer rapidement des relations avec les nouvelles équipes municipales un livre a été adressé à chacun des futurs Maires, accompagné d'un mot de félicitation et d'une demande de rendez-vous... pour des jours meilleurs.

Un premier échange téléphonique a eu lieu avec le futur Maire de Port-Vendres qui a contacté l'Aresmar afin de mieux nous connaître.

II.3- Finances :

Jocelyne nous fournit un état des finances. Nous avons 1 747,92 € sur le livret et 1 671,38 € sur le compte courant. Des entrées sont encore à prévoir : CODEP 66 : 320,00 € ; Région : 2 000,00 € ; Aresmarins, formation CNA : 500,00 € ; Parc marins du Golfe du Lion - vente livres : 1 740,00 € ; Librairie Lajarrige - vente livre : 10,50 €.

Une nouvelle commande de livres a été passée par la librairie Llibreria catalana à Perpignan (3 exemplaires) et sera à livrer lors de la réouverture des commerces.

II.4- Reprise de nos activités :

En ce qui concerne les prospections de cet été, la demande de mise à disposition du CER a été faite. Pour ce qui est du matériel à préparer avant ... à suivre ! Selon l'évolution de la situation, nous aviserons au jour le jour.

Une information spécifique aux clubs de plongée a été diffusée par la FFESSM et relayée par Jean, qui laisse entrevoir des possibilités d'activités cet été, sous conditions d'organisation.

II.5- Aresmar/Aresmarins

Lors de la dernière assemblée générale des Aresmarins, la question s'est posée du maintien de deux structures en parallèle, Aresmar et Aresmarins, avec la potentielle fusion des deux dans le giron de l'Aresmar. Cela pose des questions statutaires, d'organisation... Eric et Jean feront le point sur cette question prochainement après avoir fait le tour des avantages, inconvénients et conséquences.

II.6- Conférences :

- La médiathèque de Port-Vendres confirme son intérêt pour une présentation du livre/conférence/signature ainsi que nous l'avions évoqué de vive voix avec la bibliothécaire à qui j'ai remis le livre que nous leur avons offert. Nous avons évoqué deux dates possibles en mai. Je l'ai eu au téléphone et nous avons convenu de conserver cette idée sans prévoir de nouvelle date. Le samedi après-midi lui paraît être le meilleur créneau au regard de leur organisation et de la fréquentation.

- La médiathèque de Collioure serait aussi intéressée par une conférence plus générale sur l'archéologie sous-marine. Nous pourrions alors peut-être envisager cela à la fin de la saison, avec le pôle archéologique pour développer un propos plus centré sur l'archéologie colliourencque en général.